

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 octobre 2008
(convocation du 13 octobre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. TURON Jean-Pierre
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert (jusqu'à 10 h 00)
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard (à partir de 11 h 00)
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 10 h 45)
M. SEUROT Bernard à M. PUJOL Patrick
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. AMBRY Stéphane à M. GUILLEMOTEAU Patrick (jusqu'à 10 h 05)
M. ASSERAY Bruno à Mme. FAYET Véronique
Mme. BALLOT Chantal à M. LAMAISON Serge
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DESSERTINE Laurence
M. CAZENAVE Charles à DELAUX Stéphan (jusqu'à 10 h 30)
Mme COLLET Brigitte à M. BOUSQUET Ludovic

Mlle DELTIMPLE Nathalie à Jean-Jacques BENOIT (à partir de 11 h 00)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. GALAN Jean-Claude à Mme. ISTE Michèle
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. JUNCA Bernard à M. QUANCARD Denis (à partir de 10 h 55)
M. LAGOFUN Gérard à M. HERITIE Michel
M. MERCIER Michel à M. FREYGEFOND Ludovic (à partir de 11 h 30)
M. PAILLART Vincent à M. DUBOS Gérard (à partir de 10 h 30)
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. PALAU Jean-Charles
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

CNRS - Organisation de la manifestation "CINEMASCIENCE" du 18 au 26 octobre 2008 - Subvention de la Communauté urbaine de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation.

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Du 18 au 26 octobre prochain, se déroulera à Bordeaux la première édition du festival «CINEMASCIENCE» organisée par le CNRS.

A la marge entre la science et le cinéma, entre réflexion scientifique et festival grand public, porté par une institution aussi prestigieuse que le CNRS, cette manifestation est une véritable opportunité pour notre métropole, son attractivité et l'opération Bordeaux Campus.

Le CNRS a choisi Bordeaux et sa métropole pour la beauté de la ville et pour son statut de capitale de la région Aquitaine, région la plus impliquée dans le soutien à la recherche. Le CNRS souhaite ainsi, par ce festival, susciter des vocations chez les jeunes peu attirés par la science.

Le programme de cette manifestation :

- une programmation ambitieuse avec la présentation de 20 films inédits en compétition internationale,
- 50 films du patrimoine cinématographique,
- une sélection de films associant les plus grandes entreprises françaises,
- 600 professionnels de la recherche et du cinéma,
- 20 000 spectateurs attendus pendant 8 jours, dont 40% de scolaires,
- un jury de personnalités de la science et du 7ème art reconnues internationalement,
- une représentation des grandes institutions et entreprises privées.

Le festival «CINEMASCIENCE» était bien évidemment un des projets phare présenté lors du dossier de candidature 2013.

Il est appelé à être un événement pérenne, positionnant Bordeaux dans les métropoles européennes qui accueillent des festivals d'ampleur internationale.

Ce festival, organisé par le CNRS, renforce la vision déjà établie des décideurs parisiens et étrangers que la métropole bordelaise développe une excellence dans l'innovation.

C'est l'occasion de générer des projets transversaux avec le monde économique, scientifique et créatif local.

Egalement, concernant le monde économique, des ponts seront jetés avec les entreprises de l'audiovisuel, des TIC, de l'innovation ...

Une collaboration sera mise en place avec les associations de développement économique, le BRA, les clubs d'entreprises, le pole image des Terres Neuves, Cap Sciences ... pour valoriser au maximum le contenu et l'image d'un tel festival.

Le CNRS, dans le cadre de son budget prévisionnel de 970 000 €, détaillé ci-après, sollicite une participation financière des collectivités locales à hauteur de 200 000 € pour le Conseil Régional, 30 000 € pour le Conseil Général, 150 000 € pour la ville de Bordeaux.

La Communauté Urbaine de Bordeaux est sollicitée pour un montant de 40 000 €.

Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT
Phase préparation et personnel	295 000	CNRS	300 000
Communication	150 000	Région Aquitaine	200 000
Logistique	150 000	Ville de Bordeaux	150 000
Transports	95 000	Conseil Général Gironde	30 000
Films	80 000	CUB	40 000
Expositions, animations	70 000	Partenariat privé et régie catalogue	210 000
Assurances, frais financiers et imprévus	130 000	Entrées projections	40 000
TOTAL	970 000	TOTAL	970 000

Il prévoit d'éditer des supports de communication nationaux qui mettront en avant notre métropole ainsi qu'une large couverture médiatique. Enfin pour cette édition, de nombreuses personnalités du monde cinématographique, scientifique et politique sont attendues à Bordeaux.

Le festival se déroulera essentiellement dans la ville de Bordeaux pour cette première édition. Un village du festival sera installé sur les quais rive droite et rive gauche.

Lors des prochaines éditions, le CNRS souhaite développer le périmètre de ce festival à toute la CUB, comprenant l'ensemble des salles de cinéma de l'agglomération et intégrant les dynamiques culturelles des communes qui le souhaitent.

Dans ces conditions et si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER l'attribution d'une subvention d'un montant de 40 000 €, au bénéfice du CNRS, pour l'organisation de la manifestation « CINEMASCIENCE », se déroulant à Bordeaux du 18 au 26 octobre 2008.

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, à intervenir en vue de régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 67, article 67 737, fonction 900, CRB D100 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 NOVEMBRE 2008**

PUBLIÉ LE : 20 NOVEMBRE 2008

M. JEAN-CHARLES BRON